

AGUTTES



**L'ESPRIT
CRÉATEUR**
DESSINS ANCIENS

Mardi 24 mars 2020
Neuilly-sur-Seine

CONTACTS POUR CETTE VENTE



Directeur du département

Grégoire Lacroix
+33 (0)1 47 45 08 19
lacroix@aguttes.com



Catalogueur Délivrances et stockage

Gianna Furia
maitresanciens@aguttes.com

Directeur du pôle Arts classiques

Charlotte Reynier-Aguttes
+33 (0)1 41 92 06 49
reynier@aguttes.com

Enchères par téléphone Ordre d'achat

bid@aguttes.com

Relations acheteurs

+33 (0)4 37 24 24 22
buyer@aguttes.com

Relations Presse

Sébastien Fernandes
+ 33 (0)1 47 45 93 05
fernandes@aguttes.com

Relations Asie

Aguttes拍卖公司可提供中文服务
(普通话及粤语), 请直接联系
asie2@aguttes.com

AGUTTES

Président Claude Aguttes

Associés

Directeurs associés

Hugues de Chabannes, Philippine Dupré la Tour
Charlotte Reynier-Aguttes

Associés

Valérianne Pace, Sophie Perrine
Gautier Rossignol

Commissaires-priseurs habilités

Claude Aguttes, Sophie Perrine
*SCP Claude Aguttes
Commissaire-priseur suppléant
Sophie Perrine*

SAS CLAUDE AGUTTES (SVV 2002-209)

L'ESPRIT CRÉATEUR

DESSINS ANCIENS

Vente de gré à gré
Lots 139, 140 et 141

Mardi 24 mars 2020, 14h
Neuilly-sur-Seine

Catalogue et résultats visibles sur [aguttes.com](https://www.aguttes.com)

Important : Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue
Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, #, ##, ~
pour lesquels s'appliquent des conditions particulières décrites
en fin de catalogue.

139
ANTOINE COYPEL
(PARIS, 1661 – 1722)

*Etude pour une allégorie à la gloire
de Louis XIV*

Dessin aux trois crayons : pierre noire,
sanguine, et craie blanche
30 x 42,5 cm

Provenance
Ancienne collection de la couronne de France
jusqu'au Comte de Chambord

50 000 – 60 000 €

Nous remercions M^{me} Nicole Garnier d'avoir
bien voulu confirmer l'attribution de cette œuvre
à Antoine Coyppel.







« C'EST ICI LA DERNIÈRE ALLÉGORIE CONNUE D'ANTOINE COYPEL TOURNANT AUTOUR DE LA PERSONNE DU ROI ; [...] »

Antoine Coypel (Paris, 1661 –1722) est le fils du peintre Noël Coypel qui travailla à Versailles sous la direction de Charles Le Brun et qui fut nommé en 1672 directeur de l'Académie de France à Rome, tout nouvellement créée. Le jeune Antoine, alors âgé de seulement 11 ans, est autorisé à accompagner son père de 1672 à 1676, effectuant le fameux « voyage en Italie », étape obligée de la formation d'un artiste dès le XVII^e siècle. Il visite alors Rome, où il étudie les antiques et les grands maîtres, de Raphaël et Michel-Ange aux Carrache, ainsi que le nord du pays, la Toscane puis la Lombardie « pour y étudier les divers chefs d'œuvre du Corrège, du Titien et de Paul Véronèse »¹, qui marqueront sa peinture. Sous la direction de Noël Coypel, l'accent est mis, dans la formation des pensionnaires de l'Académie, sur le dessin pratiqué tous les jours lors de cours dispensés par l'artiste. Ce primat du dessin est particulièrement visible dans la production de son fils, qui crée, pour chaque toile, plusieurs dessins préparatoires, d'abord de figures isolées à la pierre noire, puis de compositions entières, dont l'aspect fini est renforcé par l'usage des trois crayons.

De retour à Paris dès 1676, Coypel présente au Dauphin Louis (1661-1711) une spectaculaire miniature, commémorant son mariage. Parue sous forme de gravure, l'œuvre assoit la renommée du jeune peintre dans le tout-Paris aristocratique de son temps, et lui permet d'obtenir le soutien durable du Dauphin. Le 25 octobre 1681, Coypel est reçu à l'Académie Royale de peinture avec un tableau allégorique représentant *Louis XIV couronné par la Gloire après la Paix de Nimègue en 1678*, qui fait suite aux esquisses présentées auparavant aux membres de l'Académie.

1. *Vies des premiers peintres du Roi, depuis M. Le Brun, jusqu'à présent*, Charles-Antoine Coypel, « Vie d'Antoine Coypel », p.2.

En 1684, Antoine Coypel reçoit la commande, par un particulier (Claude II de Langlée), d'une grande composition représentant une *Allégorie à la gloire de Louis XIV (allusion à la Trêve de Ratisbonne signée le 15 août 1684)*, assis sur un trône et vêtu de la pourpre impériale antique, couronné par l'allégorie de la Victoire. À gauche, l'allégorie de la Paix semble répandre les fruits de sa corne d'abondance sur des figures fluviales, tandis que, de l'autre côté du trône, celle de la Guerre domine deux lions, symboles de l'Espagne et des Provinces-Unies, et l'aigle, symbole de l'Empire.

« C'est ici la dernière allégorie connue d'Antoine Coypel tournant autour de la personne du Roi ; l'artiste ne reprendra plus ce genre avant le début du nouveau siècle, dans un style alors différent. Ce groupe homogène d'œuvres allégoriques se situant dans la jeunesse de Coypel (1680-84) montre l'influence dans l'iconographie et le style de ses deux principaux maîtres, Le Brun et Noël Coypel »².

Dès 1685, Coypel obtient la charge de « Peintre ordinaire » de Monsieur, duc d'Orléans et frère unique du roi et dès 1689, il devient « Premier Peintre de Monsieur ». Il fut également, plus tard dans sa carrière, le Premier peintre et ami de Philippe, duc de Chartres puis d'Orléans, fils aîné de Monsieur et futur régent du royaume. L'année 1685 marque donc le début d'un mécénat durable de l'artiste par la famille royale.

2. Nicole Garnier, *Antoine Coypel, 1661-1722* (1989), p.97

Le dessin s'approche en plusieurs points des grandes et prestigieuses œuvres allégoriques composées à la gloire du souverain. Ces similitudes permettent de le situer tôt dans la carrière de l'artiste.

Ainsi, la composition structurée autour du personnage central assis sur un trône, entouré de nymphes et de *putti*, reprend ces modèles. La figure masculine qui préside à l'ensemble et l'infuse de sa lumière est quant à elle très proche des dessins préparatoires à l'*Allégorie à la gloire de Louis XIV* (1684), dont l'œuvre finale monumentale est conservée au Musée national du Château de Versailles. Les nymphes, représentées avec une riche abondance de couleurs grâce à la technique des trois crayons, sont en apesanteur autour du roi, prises dans un tournoiement dynamique et joyeux à la gloire de ce dernier. Elles rappellent également les études d'Antoine Coypel pour d'autres œuvres. Ainsi la nymphe à gauche de Louis XIV, le visage posé sur une main, le regard tourné vers la présence lumineuse de ce dernier, peut être rapprochée du dessin préparatoire à *La Descente d'Enée aux enfers* (1715-1717) peint pour la galerie du Palais Royal à Paris. Le personnage féminin virevoltant

au premier plan et tenant une guirlande de fleurs évoque quant à lui l'allégorie de la guerre siégeant à la gauche du souverain dans l'allégorie de 1684. Le décor architectural à peine esquissé en fond fait référence aux *tholos* antiques, que l'on retrouve également dans les deux allégories mentionnées précédemment, et la figure du roi est, comme dans le tableau de 1684, posée sur une estrade circulaire en hauteur.

Ce dessin est archétypal de l'art de Coypel à son apogée : la composition, poussée par un souffle ascendant, est construite suivant une ligne diagonale par rapport au plan du dessin. La scène transmet une sensation de dynamisme et de densité créée par les grappes de personnages pris dans un mouvement tourbillonnant autour du noyau central. La richesse formelle des tons est offerte par la technique des trois crayons (typique de la dernière étape, la plus finie, des dessins préparatoires de Coypel) et par la lumière centrale prodiguant une chaleur à l'ensemble. Elle trouve également un écho dans la richesse iconographique symbolisée par la corne d'abondance tenue par le personnage du coin inférieur gauche, ainsi que par la multitude de guirlandes fleuries et la superposition des drapés majestueux.



Antoine Coypel, *Louis XIV couronné par la Gloire après la Paix de Nimègue en 1678*, musée Fabre, Montpellier.



Antoine Coypel, *Allégorie à la gloire de Louis XIV* (allusion à la Trêve de Ratisbonne signée le 15 août 1684), Musée du Château de Versailles et du Trianon.



Antoine Coytel, *Nymphe*, étude pour *La Descente d'Enée aux Enfers*, 1715-17, musée du Louvre.

Les personnages qui peuplent la partie inférieure du dessin sont observés sous différents angles, et certains sont représentés en fort raccourci tandis que d'autres sont dessinés parallèlement au plan du dessin, faisant pleinement face au regardeur. Dans la partie supérieure de la feuille, Coytel complète le ciel par de petits groupes d'angelots joufflus qui rééquilibrent habilement l'arrière-plan moins dense, orné de nuées rendues par des hachures enlevées à la pierre noire. Le traitement virtuose de l'espace dans le dessin imprime la force du mouvement plus que le sentiment de profondeur, et la scène resplendit par sa capacité à créer un univers parfaitement imaginaire.

Ce dessin d'une exceptionnelle qualité et d'un prestigieux sujet fut conservé dans la famille royale jusqu'à sa possession par le comte de Chambord, qui l'offrit dans les années 1860 aux ancêtres des actuels propriétaires en remerciement de services rendus.



Détail





140
JEAN-BAPTISTE OUDRY
(PARIS, 1686 – BEAUVAIS, 1755)

L'Autruche

Pierre noire et craie blanche
30 x 33 cm

8 000 – 10 000 €

141
JEAN-BAPTISTE OUDRY
(PARIS, 1686 – BEAUVAIS, 1755)

L'Outarde

Pierre noire et craie blanche
30 x 33 cm

8 000 – 10 000 €

Nous remercions M. Hal Opperman d'avoir bien voulu confirmer l'attribution de ces dessins à Jean-Baptiste Oudry.

Ces deux dessins appartiennent à une importante série de dessins d'oiseaux à la pierre noire et craie blanche réalisés par Oudry dans la première moitié du XVIII^e siècle. L'artiste s'inspirait souvent des études à l'huile de Pieter Boel à l'époque conservées aux Gobelins et depuis dispersées dans différents musées régionaux français.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros.

Les acquéreurs paieront, en sus des enchères, des frais de 25%^{HT} soit 30%^{TTC} sur les premiers 150 000 €, puis au-delà de 150 001 €, 23%^{HT} soit 27,6%^{TTC}. (Pour les livres uniquement bénéficiant d'une TVA réduite: 25%^{HT} soit 26,37%^{TTC}).

Les acquéreurs via le live paieront, en sus des enchères et des frais acheteurs, une commission de 1,80%^{TTC} (frais 1,5%^{HT} et TVA 0,30%) qui sera reversée à la plateforme Drouot Digital (cf. Enchères via Drouot Digital).

Attention :

- + Lots faisant partie d'une vente judiciaire suite à une ordonnance du TGI honoraires acheteurs : 14.40 %^{TTC}
- ° Lots dans lesquels la SVV ou un de ses partenaires ont des intérêts financiers.
- * Lots en importation temporaire et soumis à des frais de 5,5 % (20 % pour les bijoux, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples – casques de F1 par exemple) à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication, sauf si acquéreur hors UE.
- # Lots visibles uniquement sur rendez-vous
- ~ Lot fabriqué à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont à prévoir.

Le législateur impose des règles strictes pour l'utilisation commerciale des espèces d'animaux inertes. La réglementation internationale du 3 Mars 1973 (CITES) impose pour les différentes annexes une corrélation entre le spécimen et le document prouvant l'origine licite. Ce règlement retranscrit en droit Communautaire Européen (Annexes A/B/C) dans la Règle 338/97 du 9/12/1996 permet l'utilisation commerciale des spécimens réglementés (CITES) sous réserve de présentation de documents prouvant l'origine licite ; ces documents pour cette variation sont les suivants :

- Pour l'Annexe A : C/C fourni reprenant l'historique du spécimen (pour les spécimens récents)
- Pour l'Annexe B : Les spécimens aviens sont soit bagués soit transpondés et sont accompagnés de documents d'origine licite. Le bordereau d'adjudication de cette vacation doit être conservé car il reprend l'historique de chaque spécimen. Pour les spécimens récents protégés repris au Code de l'Environnement Français, ils sont tous nés et élevés en captivité et bénéficient du cas dérogatoire de l'AM du 14/07/2006. Ils peuvent de ce fait être utilisés commercialement au vu de la traçabilité entre le spécimen et les documents justificatifs d'origine licite. Les autres spécimens bénéficiant de datation antérieure au régime d'application (AM du 21/07/2015) peuvent de ce fait être utilisés commercialement.

Pour les spécimens antérieurs à 1947 présents sur cette vacation, ils bénéficient du cas dérogatoire du Règle 338/97 du 9/12/1996 en son article 2 m permettant leur utilisation commerciale. En revanche, pour la sortie de l'UE de ces spécimens un Cites pré-convention est nécessaire. Pour les spécimens d'espèce chassables (CH) du continent Européen et autres, l'utilisation commerciale est permise sous certaines conditions. Pour les espèces dites domestiques (D) présentes dans cette vacation, l'utilisation commerciale est libre. Pour les spécimens anciens dits pré-convention (avant 1975) ils respectent les conditions de l'AM du 23/12/2011 et de ce fait, peuvent être utilisés commercialement. Les autres spécimens de cette vacation ne sont pas soumis à la réglementation (NR) et sont libres de toutes utilisations commerciales. Le bordereau d'adjudication servira de document justificatif d'origine licite. Pour une sortie de l'UE, concernant les Annexes I/A, II/B et III/C un CITES de réexport sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la SAS Claude Aguttes et de son expert, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

Le texte en français est le texte officiel qui sera retenu en cas de litige. Les descriptions d'autres langues et les indications de dimensions en inches ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

L'état de conservation des œuvres n'est pas précisé dans le catalogue, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations une fois l'adjudication prononcée.

Les rapports de conditions demandés à la SAS Claude Aguttes et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatifs. Ils n'engagent nullement leurs responsabilités et ne pourront être à l'origine d'une réclamation juridique. En aucun cas, ils ne remplacent l'examen personnel de l'œuvre par l'acheteur ou par son représentant.

ENCHÈRES

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Important : Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois, nous acceptons gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Notre responsabilité ne pourra être engagée notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

Nous acceptons gracieusement les ordres d'enchérir qui ont été transmis. Nous n'engageons pas notre responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit.

En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles. Sauf convention écrite avec la SAS Claude Aguttes, préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par la SAS Claude Aguttes, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre. Nous rappelons à nos vendeurs qu'il est interdit d'enchérir directement sur les lots leur appartenant.

ENCHÈRES VIA DROUOT DIGITAL OU AUTRE PLATEFORME LIVE

Une possibilité d'enchères en ligne est proposée. Elles sont effectuées sur le site internet drouotonline.com, qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères.

La société Aguttes ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre dysfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique

offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur.

RETRAIT DES ACHATS

Les lots qui n'auraient pas été délivrés le jour de la vente, seront à enlever sur rendez-vous, une fois le paiement encaissé.

Pour organiser le rendez-vous de retrait, veuillez contacter le responsable indiqué en ouverture du catalogue.

Sauf dispositions spécifiques mentionnées dans le présent catalogue, les conditions de retrait des achats sont les suivantes :

Au-delà d'un délai de quinze jours de stockage gratuits à AGUTTES-Neuilly, ce dernier sera facturé :

- 15 € / jour de stockage coffre pour les bijoux ou montres d'une valeur < à 10 000 € & 30 €/jour pour ceux d'une valeur > à 10 000 €.
- 3 € / jour pour tous les autres lots < 1m³ & 5€/jour/m³ pour tous ceux > 1m³

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter ces frais de magasinage qui sont à régler avant l'enlèvement.

Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Preneur ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SAS Claude Aguttes décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité.

Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois. L'étude est à la disposition de ses acheteurs pour l'orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes au Service des Musées de France.

RÈGLEMENT DES ACHATS

Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler par carte bancaire ou par virement bancaire.

Conformément à l'article L.321-14 du code du commerce, un bien adjudgé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.

Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité :

- Espèces : (article L.112-6 ; article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier)
 - Jusqu'à 1 000 €
 - Ou jusqu'à 15 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)

- Paiement en ligne sur (jusqu'à 10 000 €) : <http://www.aguttes.com/paiement/index.jsp>
- Virement : Du montant exact de la facture (les frais bancaires ne sont pas à la charge de l'étude) provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de la facture.

Banque de Neuflize, 3 avenue Hoche 75008
Titulaire du compte : Claude AGUTTES SAS
Code Banque 30788 – Code guichet 00900
N° compte 02058690002 – Clé RIB 23
IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223
BIC NSMBFRPPXXX

- Carte bancaire : une commission de 1.1% TTC sera perçue pour tous les règlements > 50 000 €
- Carte American Express : une commission de 2.95% TTC sera perçue pour tous les règlements.
- Les paiements par carte à distance et les paiements fractionnés en plusieurs fois pour un même lot avec la même carte ne sont pas autorisés.
- Chèque : (Si aucun autre moyen de paiement n'est possible)
 - Sur présentation de deux pièces d'identité
 - Aucun délai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque
 - La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement
 - Les chèques étrangers ne sont pas acceptés

DÉFAUT DE PAIEMENT

Les règlements sont comptants.

La SAS CLAUDE AGUTTES réclamera à l'adjudicataire défaillant des intérêts au taux légal majoré de 5 points et le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 500€, incluant en cas de revente sur folle enchère :

- la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication obtenu lors de la revente
- les coûts générés par ces nouvelles enchères

COMPÉTENCES LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée.

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Si un client estime ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante, il lui est conseillé de contacter directement, et en priorité, le responsable du département concerné. En l'absence de réponse dans le délai prévu, il peut alors solliciter le service clients à l'adresse serviceclients@aguttes.com, ce service est rattaché à la Direction Qualité de la SVV Aguttes.

CONDITIONS OF SALE

Purchased lots will become available only after full payment has been made. The sale will be conducted in Euros. In addition to the hammer price, the buyer agrees to pay a buyer's premium along with any applicable value added tax.

From 1 to 150 000 € the buyer's premium is 25% + VAT amounting to 30% (all taxes included) and 23% of any amount in excess of 150 001€ over + VAT amounting to 27.6% (all taxes included). Books (25% + VAT amounting to 26,375%).

In addition to the hammer price and buyer's premium, live auction buyers will pay a 1,80%^{TTC} (fees 1,5%^{HT} + 0,30% VAT) commission to the Drouot Digital platform.

NB:

- + Auction by order of the court further to a prescription of the court, buyers fees 14,40% VTA included.
- ° Lots on which the auction house or its partners have a financial interest
- * Lots which have been temporarily imported and are subject to a buyer's fee of 5.5% (20% for jewelry, motorcars, wines and spirits and multiples – F1 helmet) in addition to the hammer price and sale fees.
- # An appointment is required to see the piece
- ~ This lot contains animal materials. Import restrictions are to be expected and must be considered.

The legislator imposes strict rules for the commercial use of inert animal species. The international regulations of March 3, 1973 (CITES) requires for different annexes a correlation between the specimen and the documentation proving the origins to be lawful. This regulation transcribed in European Community law (Annexes A/B/C) in Rule 338/97 of 9/12/1996 permits commercial use of regulated specimens (CITES) upon presentation of documentation proving lawful origin; these documents for this variation are as follows:

- For Annex A: C/C provided outlining the specimen's history (for specimens of recent date)
- For Annex B: Bird specimens are either banded or equipped with transponders, and are accompanied by documents of licit origin. The auction's sale record must be conserved as it contains the complete history of every specimen.

All cases concerning specimens of recent date that are protected under the French Environmental Code and which were born and raised in captivity are permitted by the derogation clause AM of 14/07/2006. As such, they can be used commercially provided traceability between the specimen and the documentation proving licit origins. Other specimen cases dating prior to clause AM of 21/07/2015 can, due to this fact, be used commercially. Specimens dating before 1947 included in this auction sale benefit from clause 2M of the derogatory Rule 228/97 of 9/12/1996, permitting their use for trade. However, exporting them outside of the EU them requires a pre-CITES Convention agreement.

For huntable species of the European continent and elsewhere, commercial use is allowed under certain conditions. Domesticated species (D) included in this auction sale are free for trade. Old specimens from before the Convention (i.e. before 1975) comply with the conditions of the AM of 23/12/2011 and, as such, are free for trade.

The other specimens in this auction sale are not subject to NR regulations and are free for commercial use and trade. The auction record will substantiate their licit origin.

To leave the EU, with regards to the Annexes I/A, II/B et III/C, a CITES re-export document at the expense of the acquirer will be necessary.

GUARANTEES

The SAS Claude Aguttes is bound by the indications stated in the catalogue, modified only by announcements made at the time of the sale noted in the legal records thereof.

Attributions were made according to scientific and artistic knowledge at the time of the auction.

An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the conditions of the works offered for sale and no claims will be accepted after the hammer has fallen. Some difference may appear between the original work and its illustration, there will be no claims in such matter. The French text is the official text that will be retained in the event of a dispute. The descriptions in other languages and the indications of dimensions in inches are given only as an indication and cannot be at the origin of a complaint.

The condition of the works is not specified in the catalogue, buyers are required to study them personally. No requests will be accepted concerning restorations once the hammer has fallen.

Any condition report requested from SAS Claude Aguttes and the expert before the sale is provided as an indication only.

It shall by no means incur their liability may not constitute a basis for legal claim after the sale. It cannot replace a personal examination of the work by the buyer or his representative.

BIDS

The highest and final bidder will be the purchaser.

Should the auctioneer recognize two simultaneous bids on one lot, the lot will be put up for sale again and all those present in the saleroom may participate in this second opportunity to bid.

Important: Bidding is typically conducted in the auction house. However, we may graciously accept telephone bids from potential buyers who have made the request.

We bear no responsibility whatsoever in the case of uncompleted calls made too late and/or technical difficulties with the telephone. We also accept absentee bids submitted prior to the sale. Aguttes won't be held responsible in case of errors and omissions with the execution of the written bids. We reserve the right to accept or deny any requests for telephone or absentee bidding.

In carrying a bid, bidders assume their personal responsibility to pay the hammer price as well as all buyer's fees and taxes chargeable to the buyer. Unless a written agreement established with Claude AGUTTES SAS, prerequisite to the sale, mentioning that the bidder acts as a representative of a third party approved by Claude AGUTTES SAS, the bidder is deemed to act in his or her own name.

We remind our sellers that bidding on their own items is forbidden.

BIDS THROUGH DROUOT DIGITAL OR OTHER LIVE PLATFORM

Live bidding is allowed during the auction. Bids are made through drouotonline.com, which is a platform that allows remote electronic bidding. Aguttes auction house will not be to blame for any technical difficulties or malfunctioning of any kind that prevents buyers from bidding online through live platforms. The break in transmission of a live bidding service during the auction doesn't necessarily justify its halt by the auctioneer.

COLLECTION OF PURCHASES

The lots not claimed on the day of the auction can be retrieved by appointment: please contact the person in charge.

For lots placed in warehouses, costs and expenses will be at the buyer's charge.

For lots stored at Aguttes – except specific conditions if mentioned

(Mobilier & objets d'art & Design) – buyers are advised that the following storage costs will be charged :

- 15 € / day for lots < € 10,000, and 30 € / day for lots > € 10,000
- 3 € / day for any other lot < 1m³ & 5€/day/m³ for the ones > 1m³.

Buyers are advised to collect successful lots as soon as possible to avoid handling and storage costs which will be required before collection of purchase.

The auctioneer is not responsible for the storage of purchased lots. If payment is made by wire transfer, lots may not be withdrawn until the payment has been cleared, foreign cheques are not accepted.

From the moment the hammer falls, sold items will become the exclusive responsibility of the buyer. The buyer will be solely responsible for the insurance, L'Hôtel des Ventes de Neuilly assumes no liability for any damage to items which may occur after the hammer falls.

The purchased lots will be delivered to the buyer in person. Should the buyer wish to have his/her lot delivered to a third party the person must have a letter of authorization along with a photocopy of the identity card of the buyer.

Export formalities can take 2 or 3 months to process and are the buyer's responsibility. Please contact the Hôtel des ventes de Neuilly if you need more information concerning this particular matter.

PAYMENT

We recommend that buyers pay by credit card or electronic bank transfer. In compliance with Article L.321-14 of French commercial law, a property sold at auction can be delivered to the buyer only once the auction firm has received payment or complete guarantee of payment.

Legally accepted means of payment include:

- Cash (article L.112-6, L.112-8 and Article Article L.112-8 paragraph 2 of the Monetary and Financial Code)
 - max. 1 000 €
 - max. 15 000 € for private individuals who have their tax domicile abroad (upon presentation of a valid passport)
- Payment on line (max 10 000 €) : <http://www.aguttes.com/paiement/index.jsp>
- Electronic bank transfer

The exact amount of the invoice from the buyer's account and indicating the invoice number. (Note: Bank charges are the buyer's responsibility.)

Banque de Neuffize, 3 avenue Hoche 75008
Titulaire du compte : Claude AGUTTES SAS
Code Banque 30788 – Code guichet 00900
N° compte 02058690002 – Clé RIB 23
IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223
BIC NSMBFRPPXXX

- Credit cards: 1.1% ^{TTC} commission will be charged for lots > 50 000€.
- American Express: 2.95%^{TTC} commission will be charged.
- Distance payments and multi-payments for one lot with the same card are not allowed.
- Cheques (if no other means of payment is possible)
 - Upon presentation of two pieces of identification
 - Important: Delivery is possible after 20 days
 - Cheques will be deposited immediately. No delays will be accepted.
 - Payment with foreign cheques will not be accepted.

PAYMENT DEFAULT

Settlements are cash.

In the event of late payment on winning bids SAS CLAUDE AGUTTES will claim the legal rate of interest, plus five percent. A minimum fee of €500 will also be due for any other costs incurred by reason of default, including the following in the case of resale on false bidding:

- The difference between the price at which the lot was auctioned and the price obtained at its resale;
- The costs incurred by new auctioning.

LAW AND JURISDICTION

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation. These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

If a customer feels that he or she has not received a satisfactory response, he or she is advised to contact the head of the relevant department directly, as a matter of priority. In the absence of a response within the specified time limit, the customer may then contact customer service at serviceclients@aguttes.com, which is attached to the Quality Department of SVV Aguttes.

MAÎTRES ANCIENS

4 VENTES PAR AN

Prochaine vente
25 juin 2020, Paris

Bernardino Luini (~1480 - 1532)

Vierge à l'Enfant entourée de Saint Georges et d'un ange musicien

Huile sur panneau, 103,5 x 79,5 cm.

Adjudé 2,3 millions d'euros. Record mondial pour l'artiste

 AGUTTES

Contact : Grégoire Lacroix
+33 (0)1 47 45 08 19 - lacroix@aguttes.com



L'ESPRIT CRÉATEUR
DESSINS ANCIENS

Mardi 24 mars 2020, 14h
Neuilly-sur-Seine

AGUTTES

ORDRE D'ACHAT ABSENTEE BID FORM

- Ordre d'achat / *Absentee bid form*
- Enchère par téléphone / *Telephone bid form*

Pour les lots dont l'estimation est supérieur à 300 euros
For lots estimated € 300 and above

À renvoyer au plus tard la veille de la vente, 18h
par email à / *please email to: bid@agutttes.com*

Nom / *Last name* _____

Prénom / *First name* _____

Société / *Company* _____

Adresse / *Address* _____

Code postal / *Zip code* _____

Ville / *City* _____

Pays / *Country* _____

Téléphones / *Phones* _____

Email _____

Lot n°	Description du lot / <i>Lot description</i>	Limite en euros / <i>Top limit of bid in euros</i>

Merci de joindre à ce formulaire une copie de votre pièce d'identité et un RIB.

Please provide a copy of your ID or passport and a bank reference.

Après avoir pris connaissance des conditions de vente ainsi que des conditions de stockage et de délivrance des lots concernant cette vente, je déclare les accepter et vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désigné ci-contre. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers and I agree to abide by them. I allow you to purchase on my behalf the items mentioned above within the limits in euros. (These limits do not include fees and taxes).

Je souhaite m'inscrire à la newsletter Agutttes Tableaux & Dessins anciens afin de recevoir les informations sur les prochaines ventes

- I wish to subscribe to the Old Master paintings newsletter in order to receive the latest news on upcoming sales*

Date et signature obligatoire / *Required date and signature*

AGUTTES

Pour inclure vos biens, contactez-nous !
Expertises gratuites et confidentielles
sur-rendez-vous

Aguttes Neuilly 164 bis, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine
Aguttes Lyon Les Brotteaux, 13 bis, place Jules Ferry, 69006 Lyon
Aguttes Bruxelles 9, rue des Minimes, 1000 Bruxelles

DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS

Arts d'Asie

Johanna Blancard de Léry
+33 (0)1 47 45 00 90 - delery@aguttes.com

Art contemporain et Photographie

Ophélie Guillerot
+33 (0)1 47 45 93 02 - guillerot@aguttes.com

Art russe

Ivan Birr
+33 (0)7 50 35 80 58 - birr.consultant@aguttes.com

Automobiles de collection Automobilia

Gautier Rossignol
+33 (0)1 47 45 93 01 - rossignol@aguttes.com

Bijoux & Perles fines

Philippine Dupré la Tour
+33 (0)1 41 92 06 42 - duprelatour@aguttes.com

Design & Arts décoratifs du 20^e siècle

Romain Coulet
+ 33 (0)1 47 45 08 22 - design@aguttes.com

Impressionniste & Moderne

Charlotte Reynier-Aguttes
+33 (0)1 41 92 06 49 - reynier@aguttes.com

Livres anciens & modernes Affiches, Manuscrits & Autographes Les collections Aristophil

Sophie Perrine
+33 (0)1 41 92 06 44 - perrine@aguttes.com

Mobilier & Objets d'Art

Elodie Bériola
+33 (0)1 41 92 06 46 - beriola@aguttes.com

Mode & bagagerie

Adeline Juguet
+33 (0)1 41 92 06 47 - juguet@aguttes.com

Montres

Elio Guerin
+33 (0)1 47 45 93 07 - guerin@aguttes.com

Peintres d'Asie

Charlotte Reynier-Aguttes
+33 (0)1 41 92 06 49 - reynier@aguttes.com

Tableaux & Dessins anciens

Grégoire Lacroix
+33 (0)1 47 45 08 19 - lacroix@aguttes.com

Vins & Spiritueux

Pierre-Luc Nourry
+33 (0)1 47 45 91 50 - nourry@aguttes.com

Inventaires & partages

Claude Aguttes
Sophie Perrine
+33 (0)1 41 92 06 44 - perrine@aguttes.com

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Aix-en-Provence

Adrien Lacroix
+33 (0)6 69 33 85 94 - adrien@aguttes.com

Lyon

Valériane Pace
+ 33 (0)4 37 24 24 24 - pace@aguttes.com

Bruxelles

Charlotte Micheels
+32 (0)2 311 65 26 - micheels@aguttes.com



Giovanni Domenico Tiepolo (Venise 1727 - 1804). *Centaure et faunes enlevant une nymphe*. Adjudé 28 600 €^{TTC}

RENDEZ-VOUS *chez Aguttes*

MARS
AVRIL
MAI
2020

Calendrier des ventes

15.03

**AUTOMOBILES
DE COLLECTION**
LA VENTE DE PRINTEMPS
Paris, Espace Champerret

23.03

**AUTOMOBILIA -
COLLECTION JEAN
BRANDENBURG**
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

25.03

**TABLEAUX
MODERNES**
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

27.03

L'ESPRIT CRÉATEUR
DESSINS ANCIENS
Drouot Paris

30.03

**IMPRESSIONNISTE
& MODERNE**
Drouot Paris

31.03

**GRANDS VINS
& SPIRITUEUX**
Aguttes Neuilly

31.03

MONTRES
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

02.04

**BIJOUX
& PERLES FINES**
Aguttes Neuilly

06.04

ART CONTEMPORAIN
Drouot Paris

15.04

ART CONTEMPORAIN
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

22.04

BIJOUX
ONLINE ONLY
online.aguttes.com

27.04

ARTS CLASSIQUES
Drouot Paris

27.04

EMPIRE
SOUS L'ÉGIDE DE MARS
Drouot Paris

06.05

**ARTS DÉCORATIFS
DU 20^e SIÈCLE**
Aguttes Neuilly

14.05

ART RUSSE
Aguttes Neuilly

Ce calendrier est sujet à modifications | Retrouvez toutes nos dates de ventes sur [aguttes.com](https://www.aguttes.com) @    

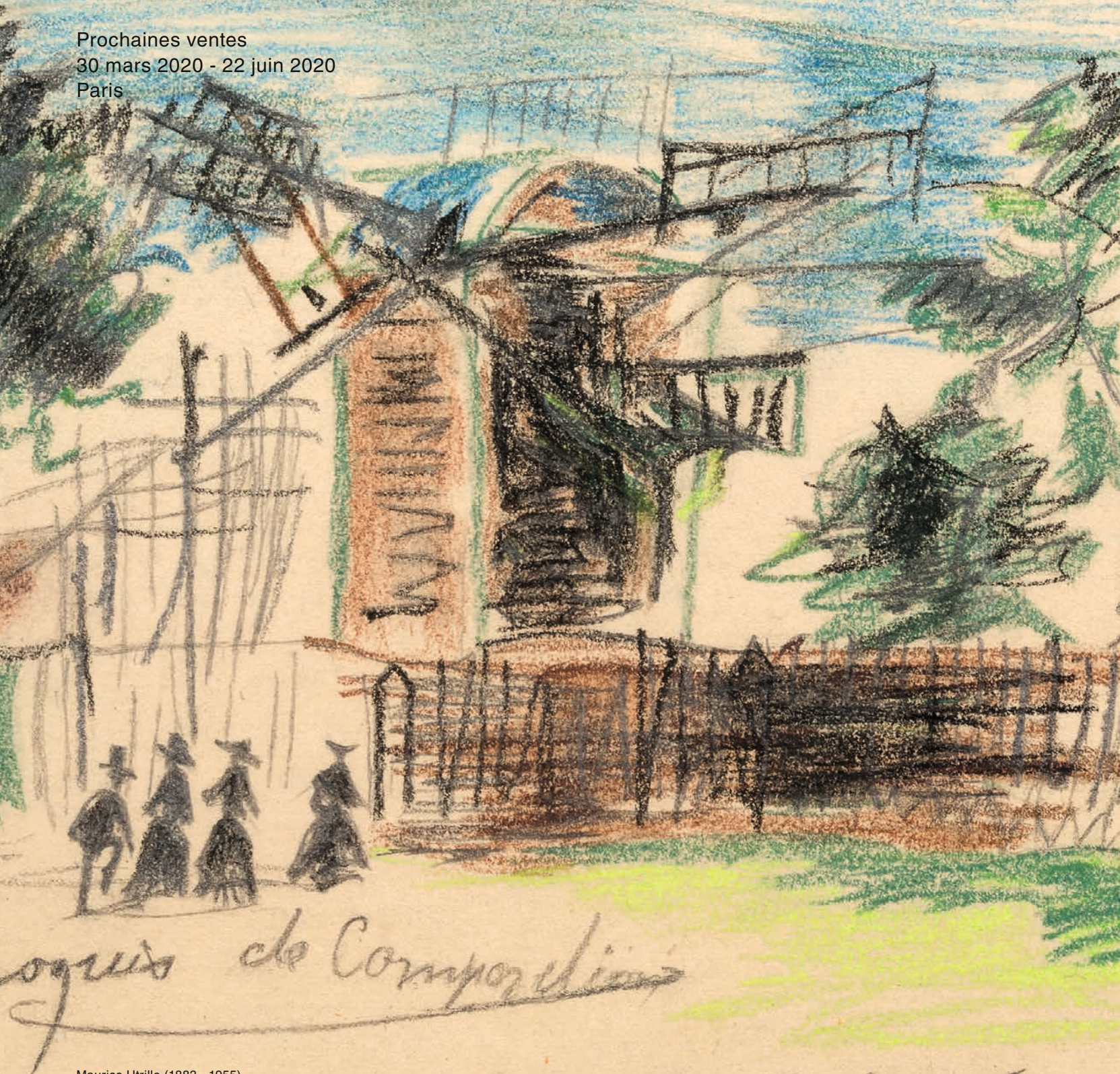
IMPRESSIONNISTE & MODERNE

4 VENTES PAR AN

Prochaines ventes

30 mars 2020 - 22 juin 2020

Paris



Maurice Utrillo (1883 - 1955).
En vente le 30 mars 2020

AGUTTES

Contact : Charlotte Reynier-Aguttes
+33 (0)1 41 92 06 49 - reynier@aguttes.com

*Moulin de la Galette Paris
Maurice Utrillo.*

ARTS CLASSIQUES

Prochaine vente
27 avril 2020, Paris



Mobilier d'exception

Époque Louis XV. Table à écrire en marqueterie attribuée à André-Louis Gilbert – Provenance ancienne collection Maurice Rheims. Adjugé 23 400 euros^{TTC}



Sculptures

Attribué à Ercole Ferrata (Côme, 1610 - Rome, 1686). Statue assise du pape Clément X Altieri (Rome, 1590 - Rome, 1676). Adjugé 373 640 euros^{TTC}



Objets rares

Rare pendule dite squelette en bronze ciselé doré et émail signé Ridet à Paris. Adjugé 37 700 euros^{TTC}

AGUTTES

Contact : Élodie Beriola
+33 (0)1 41 92 06 46 - beriola@aguttes.com

EMPIRE

SOUS L'ÉGIDE DE MARS

Prochaine vente
27 avril 2020, Paris



Sabre de garde d'honneur impériale de la ville de Strasbourg - Miniature sur ivoire représentant l'Empereur Napoléon 1^{er} en tenue de colonel des chasseurs à cheval de la garde par Lachaisnés - Miniature sur ivoire représentant la Reine Caroline Murat, d'après Elisabeth Vigée Lebrun - Rare miniature sur ivoire représentant Joachim Murat en grand costume de maréchal d'Empire, d'après le portrait de François Simon Gérard - Bibliothèque de l'Empereur Napoléon 1^{er}, galerie du musée Napoléon 1804-1815. 10 volumes. Édition originale aux armes de Napoléon 1^{er}, catalogue raisonné des chefs-d'œuvre du musée du Louvre, anciennement Musée Napoléon.

AGUTTES

Contact : Élodie Beriola
+33 (0)1 41 92 06 46 - beriola@aguttes.com

ART RUSSE

2 VENTES PAR AN

Prochaine vente
14 mai 2020
Neuilly-sur-Seine

Martiros Sergeïevitch Sarian
(Rostov-sur-le-Don 1880 - Erevan
1972). *Portrait de Toumanian*.
Adjugé 42 900 €^{TTC}

AGUTTES

Contact : Ivan Birr

+33 (0)7 50 35 80 08 - birr.consultant@aguttes.com

1961

Portrait of Toumanian
1961



AGUTTES